

“Les chômeurs sont tous des paresseux”

Le respect comme principe de justice

Frédéric Mertz

Le chômage au Luxembourg augmente depuis maintenant de longs mois et arrive à des niveaux encore rarement atteints. Nous avons tous une opinion sur les chômeurs. Bonne ou moins bonne. Et ces opinions s'expriment, elles sont partagées par d'autres personnes. Si bien que ces opinions, ces valeurs deviennent collectives ou dominantes. Et par conséquent, elles façonnent la société d'une manière particulière, engendrant de la justice ou de l'injustice.

Dans cet article, nous essayerons dans un premier temps de montrer quelles sont les valeurs des habitants du Luxembourg concernant le travail et le chômage, en utilisant les résultats de l'enquête européenne sur les valeurs (EVS)¹. Dans un second temps, nous tenterons de réfléchir aux conséquences de ces résultats de manière plus philosophique ou éthique, c'est-à-dire en se demandant si ces valeurs ne créent pas d'"infraction aux règles élémentaires de la justice sociale".

Portrait sociologique

Plusieurs résultats nous permettent de dresser un tableau des opinions des habitants du Luxembourg sur les chômeurs.

Le premier reprend une série d'affirmations sur lesquelles les personnes interrogées ont donné leur avis entre "Tout-à-fait d'accord" et "Pas du tout d'accord".

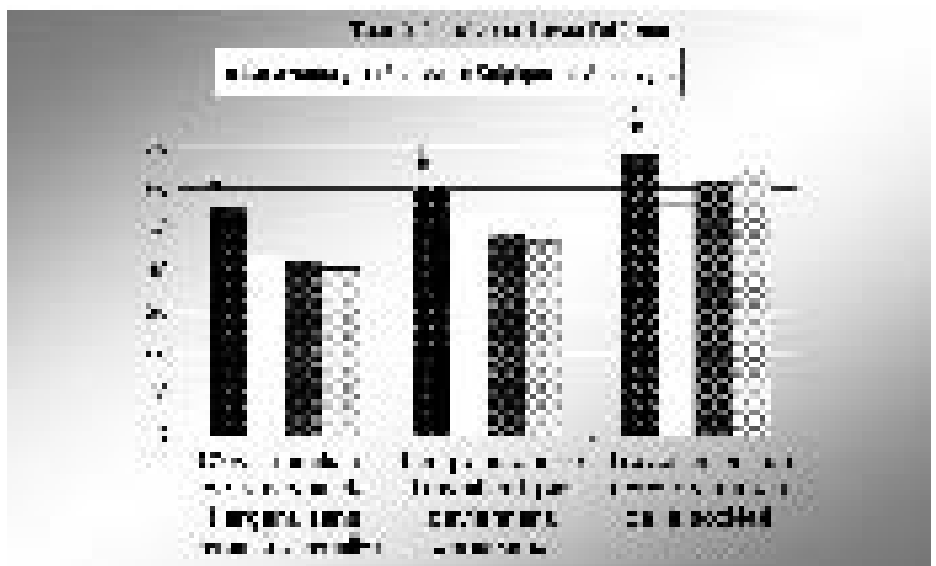
Parmi six affirmations, nous ne repreneons ici que les trois affirmations avec la connotation morale et normative la plus forte ("humiliation", "paresse", "devoir"). C'est précisément sur ces dimensions que le Luxembourg se distingue de ses pays limitrophes en con-

damnant plus que d'autres pays la paresse ou le fait d'être assisté financièrement.

Cette tendance se confirme si l'on élargit les résultats aux 15 pays de l'Union Européenne puisque le Grand-Duché de Luxembourg se situe toujours en deuxième ou troisième position. Est-ce à dire que le Luxembourg est un pays où le contrôle social sur le travail est plus important qu'ailleurs? Il semble que oui. Les différences avec les autres pays sont parfois assez conséquentes même si l'ordre d'importance accordé

à ces opinions soit invariablement le même dans tous les pays. Ainsi, le Luxembourg et l'Autriche condamnent régulièrement la paresse et l'assistanat (entre 60 et 70% de personnes). A l'opposé, c'est le cas pour seulement entre 10 et 20% des habitants des Pays-Bas et de la Suède.

Au Luxembourg, ces opinions sont relativement bien partagées dans l'ensemble de la société: que l'on ait un revenu élevé ou faible, que l'on soit actif ou pas. Par contre, certaines différences existent au sein des classes d'âge. Ainsi,



L'auteur est sociologue (Responsable de l'Institut de Formation Sociale).

les personnes de moins de 34 ans condamneront moins la paresse et le fait d'être assisté que leurs aînés.

D'autres résultats de l'enquête EVS viennent appuyer cette image du Luxembourg: les opinions politiques et économiques² où une large majorité de personnes au Luxembourg (61%) estime que les chômeurs doivent être obligés d'accepter tout emploi disponible sous peine de perdre leur indemnité de chômage alors que seulement 17% des interrogés accordent le droit aux chômeurs de refuser un emploi qui ne leur convient pas³.

Enfin, les opinions concernant les caractéristiques d'une société juste appuyent également cette hypothèse étant entendu qu'au Luxembourg plus qu'ailleurs, l'importance est mise sur le mérite de chacun au détriment de l'égalité entre tous.

Qu'est-ce qu'une société juste?

Cette conception "méritocratique" de la justice valorisée au Luxembourg mais également dans tous nos pays occidentaux largement industrialisés nous conduit à la seconde partie de cet article sur les conséquences éthiques d'une société partageant de telles valeurs.

Loin de nous l'idée que chacun ne doive pas subvenir avec ses moyens, ses compétences et ses talents au développement de la société. Nous ne voulons pas non plus justifier l'oisiveté ou la paresse alors que d'autres personnes se tuent au travail pour des salaires de misère. Par ailleurs, nous ne nous attarderons

pas non plus sur les multiples causes du chômage dont on sait qu'elles sont souvent très complexes (structurelles, individuelles, politiques). Faute de place, nous n'aborderons pas non plus les alternatives éventuelles à cette situation, pourtant elles existent. Notre objectif se limite ici à réfléchir sur la souffrance ressentie par ces personnes stigmatisées et se demander dans quelle mesure cette stigmatisation est légitime sur un plan éthique.

Depuis une trentaine d'années, l'éthique économique et sociale est en plein développement. Nos sociétés manquant probablement de repères pour évaluer ses choix, cette discipline s'est développée et différents courants ont vu le jour, allant de l'utilitarisme, du libéralisme à l'égalitarisme, en passant par des versions plus complexes, dites libérales-égalitaires. Ces théories nous permettent de réfléchir à cette stigmatisation des chômeurs et à la souffrance subie.

Ainsi, si les versions égalitaristes ou marxistes de la justice ont, depuis un siècle, mis l'accent sur une redistribution équitable des salaires et des richesses, certains auteurs plus contemporains⁴ insistent sur d'autres éléments comme le respect et la dignité humaine considérés comme des éléments fondamentaux de toute réflexion éthique actuelle. Certes, l'éradication des inégalités économiques injustifiées demeure une priorité, mais apparaît en filigrane une demande de reconnaissance sociale, du statut de l'individu dans la société.

En somme, on passerait de l'idée de "redistribution" à celle de "reconnaissance". Et l'idée suit son cours. Car que serait une société dans laquelle les plus pauvres seraient moins pauvres mais plus méprisés que dans une autre société?!

Ainsi, chaque individu doit avoir accès à des compétences, des revenus suffisants pour lui permettre de vivre, de se soigner, d'étudier, etc, mais également à du respect et de la dignité, plutôt qu'à de l'indifférence, du mépris ou de l'humiliation.

Or, si l'on s'appuie sur la première partie de cet article, ce respect et cette dignité posent problème dans nos sociétés actuelles. D'autant plus que, considérant le cas de la stigmatisation des chômeurs, le fait d'accepter tout emploi disponible n'est pas forcément justifiable sur un plan éthique si l'on considère le contenu proposé dans certains emplois. Ainsi, le fait d'accepter un emploi qui ne procurerait pas de véritable statut social, ou pire, qui serait indigne sur un plan humain tant son exercice serait pénible ou outrageant, ne résoudrait pas le problème de la dignité ou de la reconnaissance sociale de cette personne. Car la justice ou le bien-être d'une société se mesure à son degré d'aptitude à garantir des conditions de reconnaissance mutuelle dans lesquelles la formation de l'identité personnelle, et ce faisant, de l'épanouissement individuel, pourront se réaliser dans de bonnes conditions. Cet épanouissement contribuera à la réalisation de soi dans le cadre de son travail, de sa famille, de sa vie politique, culturelle ou associative. Car l'épanouissement personnel peut se faire dans d'autres environnements que celui du travail. Une reconnaissance de la pluralité de nos activités (vie de famille, vie de quartier, engagement social ou politique) est une condition essentielle pour que chacun puisse devenir membre à part entière de la société. C'est une question de progrès moral et de cohésion sociale.

¹ Legrand Michel (dir.), "Les valeurs au Luxembourg. Portrait d'une société au tournant du 3^{ème} millénaire", Editions Saint-Paul, 2003.

² Nous renvoyons à la page 169 du livre cité précédemment.

³ Sachant que 21% des personnes sont indécises.

⁴ Voir notamment Axel Honneth et Nancy Fraser. Voir également Michael Walzer.

